

Extrait du règlement des « FOLEES RAIMBEAUCOURTOISES 2024 »
***Règlement complet sur www.raimbeaucourt.fr ou nordsport-chronometrage.fr**

Courses sur route chronométrées de 1,5km, 5 km et 10 km.

MODALITES D'INSCRIPTION : Les épreuves sont ouvertes à tous les concurrents licenciés ou non*.

ACCUEIL : Place Clemenceau de Raimbeaucourt

CATEGORIES :

Pour les 1,5Km : Catégories Poussins et Benjamins (Nés entre 2014 - 2011) ;

Pour les 5Km : A partir de la catégorie Minimes (à partir de 2010) ;

Pour les 10Km : A partir de la catégorie Cadets (à partir de 2008).

INSCRIPTIONS :

En ligne : www.nordsport-chronometrage.fr ou www.raimbeaucourt.fr

Bullein : A déposer ou à envoyer en Mairie de Raimbeaucourt accompagné du versement, Hôtel de Ville, à l'attention de Monsieur Cédric Sticker, place du Général de Gaulle 59283 Raimbeaucourt.

Inscription valide à la réception du bulletin d'inscription signé et accompagné du règlement à l'ordre du Comité d'Animation de Raimbeaucourt. La SIGNATURE DU BULLETIN EST OBLIGATOIRE (ou du représentant légal pour les mineurs) pour pouvoir prendre part à la Course. Toute falsification du bulletin entraînera le déclassement de la course et la non-possibilité de réclamer une récompense.

Les inscriptions le jour de la course sont possibles de 9h30 à 15h.

A partir du mercredi 29 mai 17h00, seules les inscriptions en ligne seront possibles.

Les droits d'inscriptions sont de :

1,5 km : 2 € / 5 km : 6 € / 10 km : 8 €

Les chèques sont à mettre à l'ordre du Comité d'Animation de Raimbeaucourt.

Attention : Une majoration de 2 Euros est demandée pour toutes inscriptions le jour de la course sauf pour les 1,5 km. Ces droits sont à fonds perdus en cas de désistement.

REMISE DES DOSSARDS :

Le Samedi 1er Juin de 9h30 à 15h00 dans la salle Gilles Dutilleul, place Clemenceau à Raimbeaucourt.

DEPART: 1,5Km: 15h30 - 5Km: 16h00 - 10km: 16h10

CONSIGNES: Un service de consigne est disponible le jour de l'épreuve (Salle Gilles Dutilleul). La responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée en cas de perte ou de vol des objets laissés aux consignes.

ACCOMPAGNATEURS : Tous les accompagnateurs sont interdits sur le parcours pour raison d'assurance.

Toutefois les parents qui souhaitent accompagner leurs enfants inscrits aux 1,5 km peuvent le faire sous réserve d'une inscription gratuite le jour de la course.

RAVITAILLEMENT : Un ravitaillement adapté à ce genre d'épreuve est fourni par l'organisation et strictement réservé aux concurrents. Le ravitaillement personnel est autorisé. Un poste de ravitaillement est installé à mi-parcours. Un ravitaillement est également prévu à l'arrivée de chaque course.

PARCOURS : Les parcours des 5 et 10 km sont entièrement fléchés et tous les kilomètres sont indiqués selon la réglementation en vigueur. Le plan des parcours sont disponibles auprès des organisateurs ou sur le site de la ville, www/raimbeaucourt.fr

ASSURANCE : A l'occasion de cette course, les organisateurs contractent une assurance responsabilité civile. Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la MACIF Assurances, 157 Boulevard Faïdherbe 59500 DOUAI

Individuel accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutifs à un mauvais état de santé.

CADEAU : Un cadeau sera remis aux 400 premiers inscrits.

RESULTATS : Ils seront affichés 15 minutes après chaque course.

CLASSEMENT / RECOMPENSES : Une récompense sera attribuée pour chaque enfant participant. Récompenses au scratch pour les parcours de 5 et 10 Km. Primes pour les 3 premiers masculins et 3 premières féminines des 5 et 10 km.

TOMBOLA : Réservée à tous les participants en échange du dossard.

LICENCES : Je joins une copie de ma licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation délivrée par une fédération uniquement agréée sur laquelle doit apparaître la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.

Je joins mon certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition ou sa copie.

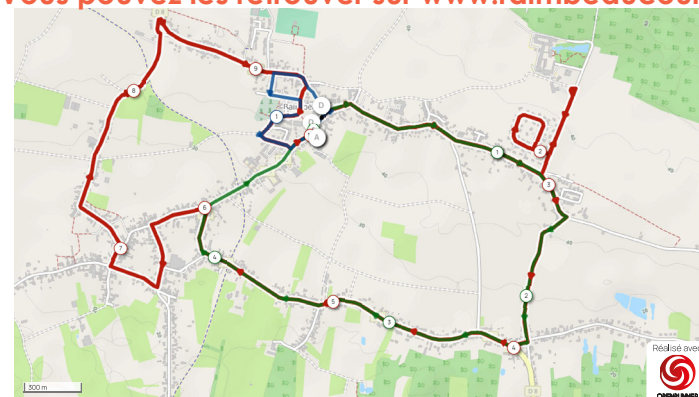
POUR LES MINEURS : un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical

POUR LES MAJEURS : un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical ou pour les inscriptions à partir du 1er avril 2024, d'une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé (ou « PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée dont les conditions d'utilisation seront établies également par cette dernière. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire.

AUTORISATIONS : Je soussigné(e), ainsi que mes ayants droits, accepte le règlement de cette épreuve. J'autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement et sur lequel je figurerai, notamment les résultats. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs. Conformément aux dispositions de la loi « Informatique et liberté » n°78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA (mail : cil@athle.fr).

Parcours officiels des « FOLEES RAIMBEAUCOURTOISES 2024 »

Vous pouvez les retrouver sur www.raimbeaucourt.fr



LES FOULEES RAIMBEAUCOURTOISES

champ réservé à l'organisation

N° DE DOSSARD

BULLETIN D'INSCRIPTION OU SUR NORDSPORT-CHRONOMETRAGE.FR

1,5 Km (2€) 5 Km (6€) 10 Km (8€)

NOM : PRENOM :

Sexe : F M Année de naissance :

Adresse :

Téléphone : E-Mail :

POUR LES LICENCIES:

Numéro de Licence :

Club, société ou association :

POUR LES MINEURS :

Mme, M :

Représentant légal de l'enfant, NOM : PRENOM :

L'autorise à participer aux FOULEES RAIMBEAUCOURTOISES.

Je m'engage à prendre connaissance du règlement de l'épreuve.

Date:

A déposer ou à envoyer en mairie de Raimbeaucourt
(Place du Général de Gaulle)
accompagné du versement et signé.
www.nordsport-chronometrage.fr
ou www.raimbeaucourt.fr

Signature Obligatoire :
(ou du représentant légal pour les mineurs)

La signature du présent document vaut acceptation du règlement général

Je joins une copie de :

- ma licence Athlé compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou Pass' Running, délivrés par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation, ou la FF Tri.
- ma licence sportive, en cours de validité délivrée par une fédération uniquement agréée sur laquelle doit apparaître la non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.
- une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé (ou « PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée dont les conditions d'utilisation seront établies également par cette dernière. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire.
- un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical

Conformément aux dispositions de la loi « Informatique et liberté » n°78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non publication de vos résultats sur notre site et celui de la FFA (mail : cil@athle.fr).



SAMEDI
1^{ER} JUIN 2024



LES FOULÉES RAIMBEAUCOURTOISES

Tombola réservée aux participants - Cadeaux aux 400 premiers inscrits.
Plus d'infos sur www.raimbeaucourt.fr, nordsport-chronometrage.fr,
la page facebook " Les Foulées Raimbeaucourtoises "

